JPA
WANLIN/GRELIER

ASSOCIATION PLIE DES HAUTS DE GARONNE
Centre d'Innovation et de Formation
Avenue Jean Alfonsea

33270 FLOIRAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

Expertise comptable / Commissariat aux comptes
BORDEAUX - PAUILLAC - YVRAC - LÈGE-CAP FERRET

www.jpa-wg.com _ wg@jpa-wg.com
8 rue Louis Sabourin 33200 BORDEAUX. T : 05 57 81 50 80 F : 05 57 81 50 81
55 Avenue des Tabernottes 33370 YVRAC. T : 05 56 06 02 86 F : 05 56 06 51 67
5 Quai A. Pichon 33250 PAUILLAC. T : 05 35 54 46 03
71 Avenue de la Mairie 33950 LÈGE-CAP FERRET. T : 05 64 51 00 80

Membre associé de JPA INTERNATIONAL, réseau de Cabinets d'Experts Comptables indépendants
Cabinet d'Expertise Comptable inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux,
Société de Commissariat aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux.
SAS JPA ACTUS - capital 100 000 € - 432 380 137 RCS BORDEAUX - FR 66 432 380 137

JPA INTERNATIONAL

JPA
WANLIN/GRELIER

A l'assemblée générale de l'association PLIE DES HAUTS DE GARONNE du 25 Juin 2020

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PLIE DES HAUTS DE GARONNE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des informations fournies sur les notes de l'annexe.

www.jpa-wg.com _ wg@jpa-wg.com
8 rue Louis Sabourin 33200 BORDEAUX. T : 05 57 81 50 80 F : 05 57 81 50 81
55 Avenue des Tabernottes 33370 YVRAC. T : 05 56 06 02 86 F : 05 56 06 51 67
5 Quai A. Pichon 33250 PAUILLAC. T : 05 35 54 46 03
71 Avenue de la Mairie 33950 LÈGE-CAP FERRET. T : 05 64 51 00 80

Membre associé de JPA INTERNATIONAL, réseau de Cabinets d'Experts Comptables indépendants
Cabinet d'Expertise Comptable inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux,
Société de Commissariat aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux.
SAS JPA ACTUS - capital 100 000 € - 432 380 137 RCS BORDEAUX - FR 66 432 380 137

JPA INTERNATIONAL

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux le 24 Juin 2020



JPA WANLIN GRELIER
Représentée par M. Olivier BOYER
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2019 Brut	31/12/2019 Amort. et Dépréc.	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	359	359		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	12 170	11 957	213	1 141
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	**12 529**	**12 316**	**213**	**1 141**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	53 780		53 780	178 772
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	169 373		169 373	76 801
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 406		3 406	3 316
	TOTAL (II)	**226 559**		**226 559**	**258 888**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**239 088**	**12 316**	**226 772**	**260 029**

Documents soumis au JPA ACTUS Commissaire aux Comptes

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	962	962
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	28 041	23 778
	Résultat de l'exercice	**2 444**	**4 263**
	Total des fonds propres	**31 447**	**29 003**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports	19 224	19 224
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	213	1 141
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	**19 437**	**20 365**
	Total des fonds associatifs	**50 884**	**49 367**
Provisions	Provisions pour risques	58 809	58 809
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**58 809**	**58 809**
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 346	42 702
	Dettes fiscales et sociales	48 342	56 315
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	38 391	27 374
	Produits constatés d'avance		25 462
	Total des dettes	**117 079**	**151 852**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**226 772**	**260 029**

Documents soumis au JPA ACTUS Commissaire aux Comptes

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 443,80	4 263,11
(1) Dont à moins d'un an	117 079	151 852
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	31 247	33 134
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	263 192	278 522
	Dons		
	Cotisations	89 265	86 412
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	294	2 906
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**383 998**	**400 973**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	126 203	117 082
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 742	3 936
	Rémunération du personnel	195 403	201 649
	Charges sociales	56 207	72 202
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	927	927
	Dotation aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	**382 482**	**395 797**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**1 516**	**5 176**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers		
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER		
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**1 516**	**5 176**
	Produits exceptionnels	927	927
	Charges exceptionnelles		1 840
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**927**	**(913)**
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**384 925**	**401 900**
	TOTAL DES CHARGES	**382 482**	**397 637**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**2 444**	**4 263**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Documents soumis au
JPA ACTUS
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés selon la règlementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC 99-01).

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les principales méthodes utilisées sont :

- **Immobilisations**

A compter de cet exercice, il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

En outre les précisions suivantes sont apportées :

1. Frais de développement

Lorsque des frais de développement sont engagés, ils sont comptabilisés en charge de l'exercice.

2. Frais d'acquisition des immobilisations

Conformément au PCG article 321-10, les frais d'acquisition des immobilisations sont inscrits en charge l'exercice de leur engagement.

Documents soumis au
JPA ACTUS
Commissaire aux Comptes

3. Modes et méthodes d'amortissement

Base d'amortissement

Elle est constituée de la valeur brute de l'actif sous déduction de sa valeur résiduelle éventuelle.

Mode d'amortissement

Le mode dégressif est utilisé lorsque les prescriptions fiscales le permettent.
Le mode linéaire est utilisé dans les autres cas.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Durées d'amortissement

Lorsque les immobilisations sont décomposées, les durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

- les composants sont amortis sur leur durée réelle d'utilisation dans l'entreprise,
- la structure est amortie selon la durée d'usage.

Lorsque les immobilisations ne sont pas décomposées ou décomposables, l'amortissement est pratiqué sur la durée d'usage.
Un amortissement dérogatoire est comptabilisé lorsque la durée d'utilisation est supérieure à la durée d'usage.

- **Charges financières**

Les charges financières sont comptabilisées en charge l'année de leur engagement.

- **Engagements de retraite**

Il n'a pas été comptabilisé de provision pour engagement de retraite compte tenu de la pyramide des âges des effectifs et du montant non significatif des engagements.

- **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement ont été prise en compte immédiatement dans le compte de résultat.

Documents soumis au
JPA ACTUS
Commissaire aux Comptes

Provisions

A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si l'obligation existe à cette date et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture. Ces provisions sont reprises lors de la réalisation du risque provisionné ou si elles deviennent sans objet.

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Événement post-clôture et impact sur l'activité en raison du covid-19 :

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. L'association a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

Documents soumis au JPA ACTUS Commissaire aux Comptes

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	359					359
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**359**					**359**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 170					12 170
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**12 170**					**12 170**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL	**12 529**					**12 529**

Documents soumis au
JPA ACTUS
Commissaire aux Comptes

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	359			359
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**359**			**359**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	11 030	927		11 957
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**11 030**	**927**		**11 957**
	TOTAL	**11 388**	**927**		**12 316**

Documents soumis au
JPA ACTUS
Commissaire aux Comptes

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	21 998	21 998	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	31 782	31 782	
	Charges constatées d'avance	3 406	3 406	
	TOTAL DES CREANCES	**57 186**	**57 186**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	30 346	30 346		
	Personnel et comptes rattachés	12 696	12 696		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 913	29 913		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 733	5 733		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	38 391	38 391		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**117 079**	**117 079**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Documents soumis au JPA ACTUS Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	58 809			58 809
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**58 809**			**58 809**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**58 809**			**58 809**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Documents soumis au JPA ACTUS Commissaire aux Comptes

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	962			962
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	23 778	4 263		28 041
Résultat de l'exercice	4 263	2 444	4 263	2 444
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	19 224			19 224
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 141	213	1 141	213
Provisions réglementées				
TOTAL	**49 368**	**6 920**	**5 404**	**50 884**

Documents soumis au JPA ACTUS Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019
Total des Charges à payer		**44 212**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**22 022**
FNP	*22 022*	
Dettes fiscales et sociales		**22 076**
Provision pour CP	*12 696*	
Charges sociales sur CP	*5 338*	
Charges fiscales sur C.P	*246*	
Charges à Payer	*3 797*	
Autres dettes		**114**
Charges à payer	*114*	

Documents soumis au
JPA ACTUS
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		**22 533**
Autres créances		**22 533**
AAR Fournisseurs	*535*	
Subv expl a recev conseil gal	*12 470*	
Subv expl a rec c. regional	*9 528*	

Documents soumis au
JPA ACTUS
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2019**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		3 406	**3 406**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**3 406**

Documents soumis au
JPA ACTUS
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**		31/12/2019
Total des produits exceptionnels		**927**
Produits exceptionnels sur opérations en capital		**927**
Q.p des subv d'invest virée au	*927*	
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		**927**

Documents soumis au JPA ACTUS Commissaire aux Comptes

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**	JPA WANLIN GRELIER							
	31/12/2019	31/12/2018	%	%	31/12/2019	31/12/2018	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	3 660	3 600	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**3 660**	**3 600**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**3 660**	**3 600**	*100,00*	*100,00*				

Documents soumis au JPA ACTUS Commissaire aux Comptes